

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**Séance du 19 octobre 2017**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christophe AMALRIC - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Daniel GAGNON - Nicolas ISNARD - Richard MALLIÉ - Pascal MONTECOT - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 002-2437/17/BM**

#### **■ Attribution d'une contribution financière à la CCI Marseille Provence pour l'accompagnement de 16 entreprises du territoire dans le cadre de la mission d'affaires organisée dans le Miami Dade County (Floride) du 4 au 10 novembre 2017 - Approbation d'une convention MET 17/4515/BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence est partenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (CCIR PACA) pour l'organisation d'une mission d'affaires en Floride destinée à 16 entreprises du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Cette mission d'affaires doit se dérouler du 4 au 10 novembre 2017.

Elle s'intègre à une mission de diplomatie économique, initiée par la Ville de Marseille, étendue à la Métropole, dont l'objectif est de promouvoir l'économie métropolitaine et ses entreprises, mais également d'attirer des investisseurs et des entrepreneurs de Floride désireux de s'implanter en Europe.

Cette mission s'intègre également dans le processus en cours entre la Ville de Marseille et la Métropole qui vise à rapprocher et coordonner les relations internationales des institutions.

Elle s'intègre également dans le contexte de la convention signée entre la Métropole et la CCIMP le 9 février 2017. Enfin, elle constitue un des axes forts de l'agenda de développement économique de la Métropole validé le 30 mars dernier et permet de promouvoir les filières prioritaires et mettre en œuvre les projets structurants de la Métropole autour d'ateliers thématiques :

**Signé le 19 Octobre 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2017**

- Atelier 1 : La sécurité, un enjeu vital pour l'IoT, (du confort apporté par les objets connectés à leur nécessaire sécurisation)  
2 axes d'intervention :
  - ✓ Présenter les grands domaines d'application de l'IOT : industry production, smart home, smart city, e-health, logistic, energy, supply chain, mobility, energy, networks, connectivity, security
  - ✓ Présenter le savoir-faire du territoire pour lequel la Métropole a des avantages comparatifs car présence d'un écosystème fort et riche : digital security (Gemalto, UL, inside secure..); connected objects (ST MICRO); contactless techno (gemalto, inside secure, think and go NFC; SPS)
  - ✓ Intervenants à cibler : ST MICRO / GEMALTO et le pôle SCS
- Atelier 2 : « Marseille Fos, l'ambitieux projet SmartPort 2.0 »  
Présentation du projet de SmartPort à Marseille à travers notamment 4 dimensions complémentaires : la logistique, l'énergie, le numérique et la relation Ville-Port. Puis focus sur les éléments suivants :
  - ✓ les systèmes d'information portuaires (Ci5 développé par la société MGI et Neptune par le GPMM viennent de recevoir le Gold IT Award pour leur projet « Smart Port 2.0 » lors de la 30ème conférence internationale de l'IAPH ; le boîtier développé par Traxens permet de monitorer le parcours des containers tout autour de la planète) ;
  - ✓ les infrastructures numériques (arrivée de 10 cables optiques sous-marins, présence de 15 % des surfaces de data centers français sur le territoire) ;
  - ✓ l'importation, la production et le stockage des énergies fossiles et renouvelables (projet Jupiter de GRT Gaz, Thalassothermie développée par Engie et EDF...)
  - ✓ Intervenants à cibler : MGI, GPMM (Mme Cabau), CMA-CGM, Traxens

Un accord de principe sera signé entre le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Maire du Miami Dade County autour des thématiques suivantes :

- Soutien réciproque dans des actions de promotion via un partenariat entre les agences de développement économiques Provence Promotion et The Beacon Council (à la fois à Marseille, à Miami, mais aussi sur des destinations tierces avec du co-branding sur le thème. « You can also do business in Provence »).
- Accueil de start-ups dans les incubateurs respectifs (softlandings)
- Renforcement de la coopération entre les ports
- Réflexion sur l'accueil croisé de VIE

Les objectifs de cette mission d'affaires sont de :

- Concrétiser la dynamique engagée par la signature d'un accord de principe entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Miami-Dade County
- Faire connaître le territoire et le marché d'Aix-Marseille-Provence Métropole aux décideurs économiques et institutionnels de Miami et la Floride
- Accompagner les entreprises à l'international (avec organisation de rendez-vous BtoB)
- Attirer de nouveaux investisseurs et de nouveaux talents sur le territoire et développer des nouveaux courants d'affaires

Le budget prévisionnel de l'opération est établi comme suit :

MISSION COLLECTIVE Miami du 4 au 10 Novembre 2017 - Budget pour 16 entreprises							
CHARGES					PRODUITS		
LIBELLE	QTE	PU HT	Montant HT	Montant TTC	LIBELLE	Montant HT	TTC
<b>REALISATION</b>							
<i>Package par entreprise comprenant :</i>	16	6 926,87	110 829,92	120 885,92	16 ENTREPRISES	60 829,92	70 885,92
<i>. Accompagnement personnalisé (conseil expert) expression de besoins - 3 Jours de rendez vous BTB . Billet avion aller/retour MRS-Miami . Bus transfert Aéroport/hôtel/Aéroport . 5 nuits d'hôtel . Suivi personnalisé au retour de la mission</i>					<i>Contribution Aix Marseille-Provence Metropole</i>	50 000,00	50 000,00
			<b>TOTAL</b>	<b>110 829,92</b>	<b>TOTAL</b>	<b>110 829,92</b>	<b>120 885,92</b>

La Métropole propose de soutenir l'action de la CCIMP à hauteur de 50 000€, soit 41,36% du coût total prévisionnel.

Au-delà de l'action de la CCIMP, cette mission est financée par les autres collectivités à hauteur de :

- Ville de Marseille 130 000€
- CD13 50 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

#### **Où le rapport ci-dessus,**

#### **Considérant**

- L'intérêt de soutenir l'action portée par la CCIMP pour l'accompagnement de 16 entreprises du territoire ;

#### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Est attribuée une contribution financière de 50 000€ à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2017 de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Sous Politique B330 – Nature 6228 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée  
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL